



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des  
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 16 décembre 2019

*Service de l'Economie Agricole*

*22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX*

*04.63.27.66.66*

**Dossier n° : AE 19.0448**

**Demandeur : BONNAL Vincent**

**Date d'enregistrement de la demande : 13/11/2019**

**Date limite de candidature : 12/02/2020**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 12/03/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
RUYNES-EN-MARGERIDE	48,43	Indivision BONNAL	ZP5J,5k,40j,40k,40l,40m,40n,38j,38k,38l ZR49j,49k,49l,49m,49n,49o,49q ZS65,66,75,76,77j,k,79

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**